



Paris, le 25 Mai 2021

18 MAI : UNE JOURNÉE DE LUTTE MASSIVE QUI APPELLE DES SUITES !



Mardi 18 Mai, dans tous les services de La Poste, de nombreuses luttes et actions se sont tenues. Certains services ont cessé le travail à près de 100% et on a compté des centaines de rassemblements partout sur le territoire. De nombreuses initiatives unitaires se sont construites dans les services et doivent se poursuivre.

En Ile de France, CGT, FO et SUD ont appelé à la grève et à un rassemblement devant le Siège. À la Distri, au Colis, au Réseau, dans les PIC, on a compté en tout plus d'un millier de grévistes en Ile de France (*plus de 500 à Paris, plus de 400 dans le 92, 150 dans le 93, 200 dans le 78, 250 dans le 77, 100 dans le 94, 60 dans le 91, 80 dans le 95*). Le rassemblement devant le siège à lui réunit plus de 500 postières et postiers. Et ailleurs en France, ce sont des milliers d'agents qui souvent rejoints par les usagers se sont rassemblés devant les directions pour exiger :

- ➔ de meilleurs salaires
- ➔ des emplois en nombre et en CDI
- ➔ de meilleures conditions de travail
- ➔ un service public postal de qualité
- ➔ la ré-internalisation de toutes les activités

Cette direction nous méprise depuis trop longtemps, nous devons reprendre confiance et agir collectivement !!! En cela la journée du 18 Mai doit nous donner confiance, **une telle mobilisation ne s'était pas vue depuis plus de 10 ans à La Poste.**

Les luttes se développent au quotidien et il n'y a pas un jour sans une action ou une mobilisation. C'est la démonstration qu'il n'y a pas de fatalité et qu'un fort esprit de résistance anime notre secteur d'activité. La CGT est aux côtés de ceux qui luttent et agissent et nous invitons les postières et les postiers à agir collectivement en venant débattre et en agissant concrètement.

L'unité syndicale doit elle se poursuivre car c'est l'intérêt des personnels. C'est pourquoi la CGT appelle l'ensemble des organisations syndicales à poursuivre le travail unitaire dans tous les services.

- ☑ OUI il y a urgence à revaloriser les salaires à La Poste
- ☑ OUI il y a urgence à embaucher les précaires en CDI
- ☑ OUI il y a urgence à améliorer les conditions de travail
- ☑ OUI il faut changer de logique pour gagner de réelles avancées sociales
- ☑ OUI il y a urgence à redonner un avenir à nos métiers

Le numérique, la mécanisation, les nouveaux outils doivent servir à l'amélioration des conditions de travail, pas à remplir les poches des actionnaires. Ces technologies ne doivent pas servir à accélérer la casse de nos métiers mais bien à diminuer le temps de travail, réduire la pénibilité, augmenter les salaires et améliorer nos vies.

N'ayons pas peur des mots, le 18 MAI a été une journée historique au regard de la mobilisation et du nombre d'initiatives partout en France : il y a eu au moins une action dans chaque département du pays. De mémoire de postier, on n'a pas vu ça depuis plus de 10 ans. C'est dire si la colère est grande.

MAINTENANT IL FAUT POURSUIVRE POUR GAGNER !

Après le 16 mars et le 18 Mai, la CGT propose de faire
du **MARDI 22 JUIN** un nouveau temps fort d'action et de mobilisation

DES EFFORTS, TOUJOURS DES EFFORTS ET AUCUNE RECONNAISSANCE, ÇA SUFFIT !!!

LE MARDI 22 JUIN, NOUS SERONS ENCORE VENT DEBOUT CONTRE LA STRATÉGIE MORTIFÈRE DE LA DIRECTION

**DISTRI, PIC, COLIS, RÉSEAU, ACHEMINEMENT, SERVICES FINANCIERS
LA DIRECTION DOIT NOUS ENTENDRE ET RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS !!!
IMPOSONS PARTOUT DE VÉRITABLES NÉGOCIATIONS, INTERPELLONS NOS DIRECTIONS
NOS MÉTIERS SONT ESSENTIELS, NOUS AVONS BOSSÉ PENDANT TOUTE LA PANDÉMIE,
NOTRE TRAVAIL DOIT ÊTRE RECONNU !!!**

NOUS VOULONS :

- **PLUS DE SALAIRE**
- **PLUS D'EMPLOIS**
- **LE VERSEMENT INTÉGRAL DE TOUTES LES PRIMES**
- **UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE 1000 EUROS**
- **L'ARRÊT DES RÉORGS ET DES SUPPRESSIONS DE POSTES**



DES POSTIERS FIERS DE LEUR TRAVAIL, UN SERVICE PUBLIC POSTAL EFFICACE, C'EST POSSIBLE !!!

LE 22 JUIN, TOUJOURS PLUS MOTIVÉS, ENCORE PLUS DÉTERMINÉS !!!!

 <h2>Bulletin d'Adhésion</h2> <p>Je sousigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT 263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex</p>		<h3>Codifications</h3> <p>(à remplir par le Syndicat)</p> <p>Syndicat Départemental : _____</p> <p>Section : _____</p> <p>Activités Postales <input type="checkbox"/></p> <p>Activités Télécom <input type="checkbox"/></p> <p>Catégories</p> <p>Cadres <input type="checkbox"/></p> <p>Retraités <input type="checkbox"/></p> <p>Pré-retraités <input type="checkbox"/></p> <p>Fonctionnaire <input type="checkbox"/></p> <p>CDI <input type="checkbox"/></p> <p>Autres : _____</p> <p>Activités</p> <p>Commerciale <input type="checkbox"/></p> <p>Gestion <input type="checkbox"/></p> <p>Technique <input type="checkbox"/></p> <p>Acheminement <input type="checkbox"/></p> <p>Distribution <input type="checkbox"/></p> <p>Colis <input type="checkbox"/></p> <p>Guichet <input type="checkbox"/></p> <p>Service Financier <input type="checkbox"/></p> <p>Informatique <input type="checkbox"/></p> <p>Centre d'Appel <input type="checkbox"/></p>
<p><input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr NOM _____ Prénom _____</p> <p>Adresse _____</p> <p>Code Postal : _____ Ville : _____</p> <p>Adresse Mail : _____ Téléphone : _____</p> <p>N° de Sécurité Sociale : []</p> <p>Entreprise : _____</p> <p>Site et ville : _____</p> <p>Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, _____ Grade : _____</p> <p>Fonction / Métier : _____ Indice ou coefficient : _____ Salaire net : _____</p> <p>Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : []</p> <p>Temps Complet <input type="checkbox"/> Temps Partiel <input type="checkbox"/></p>		
<p>A _____, le _____ Signature : _____</p> <p>Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>(1) Rayer les mentions inutiles</p> <p>À remettre à un militant CGT</p>		<p>Cotisation Mensuelle 1 % <input type="text"/></p>

